

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2015

Réunis sous la présidence de Mr VERNAY Charles, Maire.

Sont présents: Mrs VERNAY Charles, LAMOTTE Robert, Mme BIGNON Stéphanie, Mr BARBIN Alexandre, Mme JACQUET Madeleine, Mrs LAMOTTE Cédric, PEREIRA Filipe, ROBIN Christophe et Mme CARTET Danielle

Absent excusé: M. JAUFFRET Daniel

Pouvoir : M. JAUFFRET Daniel à M. VERNAY Charles

Secrétaire: Mme CARTET Danielle

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

Délibération pour adhésion Agence Technique Départementale

Le conseil municipal, compte tenu de l'intérêt pour la commune, décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale pour une assistance à maîtrise d'ouvrage en phase pré-opérationnelle de base.

Autorisation de consulter dans le but de revoir le zonage d'assainissement

M. le Maire rappelle que la commune a réalisé son zonage d'assainissement en 2004, des zones classées en collectif (centre-bourg) et non collectif avaient été définies. Les travaux préconisés par le zonage d'assainissement (réfection du réseau et création d'une unité de traitement) n'ont pas été réalisés car les différents organismes financeurs ne subventionnent plus ce type d'infrastructures, leur règlement d'intervention ayant évolué.

Pour tenir compte des évolutions réglementaires, il convient de réviser le zonage d'assainissement et de définir l'intégralité du territoire comme une zone d'assainissement non collectif. Le caractère peu dense du bourg est compatible avec ce choix.

Le Conseil municipal autorise le Maire à consulter afin de sélectionner un bureau d'étude qui constituera le dossier de révision du zonage d'assainissement.

Délibération autorisant à verser indemnité allouée au comptable public

M. le Maire rappelle que Mle PLACE, receveur municipal est actuellement remplacée par M. PATAIN. Le conseil municipal décide de verser à ce dernier l'indemnité de conseil et de budget durant le remplacement.

Questions diverses

M. le Maire donne lecture d'un devis pour des travaux de voirie à la Beluze et à Marnant ; le conseil ne donne pas un avis favorable aux travaux de la Beluze à Farges, les jugeant démesurés par rapport à l'état du chemin et accepte les travaux sur un chemin à Marnant (arrachage d'une racine et remise en état en enrobé froid).

Le Conseil municipal

- ÉVOQUE la gestion du cimetière : Remise en état des allées, Relèves des concessions en état d'abandon, réserver des accès pour le passage des engins mécaniques
- CHOISIT le texte et le type de marbre pour la plaque en mémoire du Père TERREL
- FIXE au mercredi 11 novembre à 11 heures la cérémonie de la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18
- PREND CONNAISSANCE de diverses informations :
 - État avancement travaux à l'église
 - Compte-rendu réunion office du tourisme Marcigny-Semur

Prochaine réunion le vendredi 20 novembre à 20 h 30

Le Maire,